

## Politique Biodiversité

### Contexte

Les scientifiques du monde entier, relayés par l'ensemble des médias, en conformité avec ce que chacun peut constater, nous montrent la dégradation galopante de notre environnement avec les conséquences déjà perceptibles sur la biodiversité et la santé humaine.

Un bilan des actions menées dans la commune entre 2010 – 2013 en matière de biodiversité a été réalisé. Il montre qu'une dynamique a été impulsée à Houdemont.

Dans le cadre de sa charte du développement durable, la ville de Houdemont souhaite accentuer ses efforts en matière de protection de la biodiversité et soutenir les initiatives et les acteurs qui s'engagent dans cette voie. C'est pourquoi elle souhaite structurer et formaliser sa politique biodiversité à travers un écrit fédérateur.

### Les enjeux

Le maintien, voire l'extension de la biodiversité sur un territoire est révélateur de la qualité de l'environnement. Ce constat implique de veiller simultanément à la qualité de l'air, des sols et de l'eau afin de préserver des écosystèmes toujours fragiles. Les activités humaines doivent limiter au maximum les pollutions chimiques et physiques, préserver les biotopes, éviter toute intervention qui modifie les équilibres naturels et maintenir des trames vertes et bleues afin que la faune et la flore trouvent des réseaux de continuité.

En tant que prédateur ultime, l'Homme, en préservant la biodiversité, préserve sa propre santé car il est lui-même un élément de la longue chaîne interdépendante du vivant.

Il est évident que des enjeux économiques, esthétiques et de confort de vie à court terme viennent percuter l'appel à un comportement responsable en vue d'une protection de la biodiversité. Il importe donc de trouver collectivement un compromis acceptable entre la recherche de notre bien-être immédiat et la pérennité des environnements indispensables aux grands équilibres du vivant.

### Les objectifs de la politique

Afin que de nombreux Houdemontais partagent les objectifs de la politique biodiversité, il est nécessaire de :

- **sensibiliser l'ensemble de la population** en accordant une attention particulière aux enfants dont l'adhésion est porteuse de nouveaux comportements pour demain. L'ensemble des acteurs du territoire, y compris les entreprises du parc d'activité Nancy Porte Sud et du secteur public, devra être rendu attentif aux enjeux liés à la biodiversité ;

- **mieux connaître le territoire et ses richesses** est un point de départ essentiel car on ne peut être un acteur efficace que si on connaît la réalité du vivant et des interactions complexes entre les mondes minéral, végétal et animal au sein duquel l'Homme a une responsabilité spécifique ;
- **maintenir et protéger la biodiversité**, notamment les milieux les plus sensibles. La connaissance sans l'action reste un exercice intellectuel sans effet sur le réel. Il importe donc d'identifier les cibles sur lesquelles une action est possible au niveau local, d'élaborer et mettre en œuvre des plans d'action et d'en évaluer les effets afin de réguler les actions futures.

### **La mise en œuvre**

La ville de Houdemont a créé un groupe de travail biodiversité rassemblant autour de ce centre d'intérêt commun des élus, des habitants impliqués, des représentants d'associations et de l'école primaire.

Ce groupe a pour mission de préciser la politique biodiversité de la ville en :

- élaborant un diagnostic partagé des enjeux du territoire relatifs à la protection de la nature, aux incidences des activités humaines et aux évolutions nécessaires à la préservation de notre environnement ;
- proposant une politique de la biodiversité pour la ville en tenant compte des compétences communales et en s'inscrivant plus largement dans la politique de développement durable de la communauté urbaine du Grand Nancy ;
- déclinant cette politique en plans d'action annuels conformes aux objectifs définis et précisant les acteurs, les moyens utiles et le calendrier des actions ;
- menant ou accompagnant les actions figurant au plan annuel afin de s'assurer de leur mise en œuvre et de leur pertinence.

Le groupe de travail rend compte à la commission municipale développement durable.

### **L'évaluation de la politique**

L'action n'est pas un but en soi mais un moyen d'atteindre nos objectifs de préservation de la biodiversité. Il importe donc de définir des indicateurs de résultats permettant d'évaluer les évolutions perceptibles en regard des actions conduites.

Ces évaluations seront l'objet d'une analyse critique visant à identifier les causes des échecs et des réussites en les situant dans le contexte plus global de l'agglomération, de la région et du monde. Il faudra également distinguer ce qui relève des comportements individuels de ce qui est de la compétence de la commune ou des acteurs publics.

Cette évaluation permettra de réorienter les plans d'action des années suivantes en fonction de ce qui donne ou non de bons résultats, dans une logique de boucle de la qualité.